

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°113 – Février 2017

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité)

23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : contact@nord-palestine.org

Edito : Vite dans l'action pour le soutien au peuple palestinien

Ce premier bulletin de janvier est l'occasion de présenter les perspectives pour 2017 de l'Association France Palestine Solidarité, de préparer les actions futures et d'indiquer celles qui sont en cours. En indiquant toute de suite qu'il n'y a pas eu vraiment de trêve des fêtes, pour une raison toute simple : du côté de l'occupant israélien c'est à une multiplication des colonies à laquelle nous assistons. Tandis que son principal soutien occidental : les USA, accélère son soutien à Israël avec les Président Trump.

Une mobilisation étiquetage sur la Métropole, dès les fêtes, et une rencontre à Armentières le 8 janvier. Une mobilisation aussi dans le Douaisis sur l'étiquetage des produits des colonies israéliennes dans les grandes surfaces, l'accueil mi-janvier d'une délégation de handicapés de Gaza. Une mobilisation précoce appelée à se poursuivre.

A commencer par le terrain de la collaboration militaire franco israélienne sur laquelle nous publions, dans ce bulletin, la réponse du Ministre de la défense Le Drian à la question écrite du député communiste, Jean-Jacques Candelier. Le député était intervenu, suite à l'intervention de notre association suite à la révélation de manœuvres aériennes communes en Corse en novembre 2016. Le 10 décembre dernier, à Lille, le rassemblement pour un embargo militaire contre Israël avait été remarquable, et était appelé à se poursuivre.

L'existence d'une « coopération militaire » franco-israélienne « ancienne », comme l'existence de « relations bilatérales de défense » poursuivies malgré les multiples crimes israéliens, comme les manquements permanents aux Droits de l'Homme, dépassent la simple complicité politique. Elles méritent une campagne puissante, unitaire, de notre association en liaison avec tous les soutiens du peuple palestinien afin qu'il y soit mis fin, que cette collaboration soit nationale, celle de l'Union Européenne, ou de collectivités territoriales. Cela fait partie d'une campagne BDS spécifique.

L'AFPS Nord-Pas de Calais poursuit son travail BDS en mettant en évidence la complicité des banques françaises avec la colonisation israélienne, en liaison avec ses partenaires associatifs et syndicaux. Un premier rendez-vous, dans la rue, intervient le 11 février. **Ce travail est appelé à se poursuivre avec la ½ journée d'étude du 18 février.**

Capable de mobilisations dans la rue, de rencontres artistiques, de parrainage des prisonniers palestiniens, ou de promotion du secours médical l'AFPS Nord-Pas de Calais prend, avec tous ses adhérents le temps de l'échange, de la rencontre et de l'étude afin de mieux soutenir l'application des droits nationaux du peuple palestinien. **C'est ce qu'elle fera lors du congrès national de l'association, des 20 et 21 mai, comme dans sa préparation, à laquelle vous êtes invités à participer.**

Jean-François LAROSIERE

Trump-Netanyahou : les murs de la honte

Communiqué de l'AFPS, lundi 30 janvier 2017

Si Trump est un maître du genre, Netanyahou lui aussi sait utiliser Twitter pour exprimer sa pensée. D'un tweet bien balancé, il a célébré cette brillante idée de l'ami américain : la construction du Mur à la frontière avec le Mexique. Cette mesure a choqué le monde entier et valu à Trump une protestation de la communauté juive du Mexique et une condamnation du maire de Berlin qui sait d'expérience ce que signifie un Mur.

Mais peu importe à Netanyahou, trop heureux de pouvoir afficher sa communauté de vue avec Trump : un Mur du même type a permis à Israël de bloquer toute arrivée de migrants venant du Sinaï. Bravo donc à ceux qui suivent l'exemple israélien !

Il oublie de dire que l'autre Mur, construit sur des terres palestiniennes volées au prétexte de la sécurité et condamné par la Cour internationale de Justice, qui pourrit la vie quotidienne de centaines de milliers de Palestiniens est chaque jour contourné par de nombreux Palestiniens qui vont travailler en Israël au péril de leur vie.

Israël, passé maître dans la violation des Conventions de Genève, a trouvé à Washington un acolyte à sa mesure. Nul doute que Netanyahou brûle d'envie de le féliciter aussi pour son décret anti musulmans, même s'il en est empêché par le tollé général soulevé sur toute la planète.

Il vient le 29 janvier d'inviter l'ensemble des pays ayant leur ambassade à Tel Aviv à la transférer à Jérusalem. Pas sûr qu'il convainque facilement les Mexicains, auxquels il a refusé de faire des excuses, de procéder à ce transfert pour la seule satisfaction de se retrouver ainsi, pour une fois, du supposé « bon côté » du Mur !

Le Bureau national

Soutenir l'entente nationale palestinienne

Communiqué de l'AFPS, jeudi 19 janvier 2017

L'annonce d'un accord entre Fatah, Hamas et l'ensemble des formations palestiniennes, à la suite des discussions engagées à Beyrouth puis à Moscou, est un signe encourageant pour la refondation de l'OLP comme représentant de l'ensemble du peuple palestinien pour la constitution d'un gouvernement d'unité nationale appelé de ses vœux par tout un peuple.

Trois des organisations signataires (Hamas, Front Populaire de Libération de la Palestine, Mouvement Jihad Islamique Palestinien) figurent, à la demande d'Israël, sur la liste européenne des organisations terroristes. Situation d'une grande hypocrisie alors que l'UE avait supervisé les élections de 2006 auxquelles elles participaient avec la bénédiction de la communauté internationale. Il est grand temps aujourd'hui de prendre acte de leur pleine inclusion dans le champ politique palestinien.

A maintes reprises la France a déclaré soutenir le processus d'entente nationale palestinienne, elle doit maintenant le marquer par des actes. A rebours de sa réaction hostile en 2014 à la décision du tribunal de l'UE de sortir le Hamas de la liste des organisations terroristes, elle doit, pour être cohérente, demander ce retrait comme celui des deux autres mouvements et appuyer sans réserve les efforts de réconciliation nationale.

L'arrogance destructrice de l'extrême-droite au pouvoir en Israël se trouve décuplée par l'arrivée imminente de la nouvelle administration américaine. Dans cette situation lourde de menaces pour la paix, toutes celles et ceux qui souhaitent sincèrement une solution durable respectueuse des droits du peuple palestinien, ne peuvent que soutenir les efforts entrepris par celui-ci pour pouvoir à nouveau parler d'une seule voix.

L'AFPS salue fraternellement l'ensemble des Palestiniens qui se battent pour surmonter des divisions qui ne servent que la politique coloniale de l'occupant.

Le Bureau national

Une AFPS Nord-Pas de Calais fraternelle et solidaire du peuple palestinien

Lille le 6 janvier 2017
AFPS Nord-Pas de Calais

En ce début d'année, L'AFPS Nord-Pas de Calais vous présente ses meilleurs vœux pour 2017. Une AFPS Nord-Pas de Calais qui organise la solidarité avec le peuple palestinien et qui se veut fraternelle : comme nous l'avons indiqué fin novembre dernier, au Maire de Qusra, **nous travaillons à l'amitié entre le peuple de France et le peuple palestinien**. L'AFPS Nord-Pas de Calais est pleinement engagée dans la solidarité concrète avec le peuple palestinien : secours médical, parrainage des prisonniers politiques, comme la solidarité politique quant à l'affirmation et l'application de ses droits nationaux.

C'est ainsi qu'elle **est pleinement engagée**, en réponse à l'appel de la société civile palestinienne de 2005, **dans la campagne de Boycott/Désinvestissement/Sanctions (BDS) contre Israël**, et qu'elle participe aux actions concernant **l'étiquetage des produits des colonies israéliennes dans les grandes surfaces commerciales**. Deux surfaces du Douaisis ont déjà fait l'objet de courriers à la direction départementale de protection de la population du Nord, qui enquête. Deux autres de Fives-Lille voient partir de nouveaux courriers. L'association est bien décidée, dans les villes de la région, à faire respecter une réglementation, qui a provoqué la fureur des dirigeants colonialistes israéliens, qui permet de mettre en évidence l'appropriation illégitime de la terre palestinienne.

Ce mouvement BDS est appelé à s'approfondir au cours de cette année : nous allons prendre le temps de mieux étudier, et maîtriser les outils, de notre mouvement concernant le désinvestissement. **L'AFPS Nord-Pas de Calais est appelée à participer activement à la campagne engagée dans un cadre unitaire concernant les complicités des banques françaises à la colonisation de la Palestine. Vous serez régulièrement informés et associés à cette campagne. De même nous allons poursuivre notre combat contre la collaboration militaire franco-israélienne.**

Immédiatement deux évènements retiennent l'attention : le tournoi de futsal pour le peuple palestinien à Armentières, et l'accueil d'une délégation de handicapés de Gaza à l'invitation de la communauté palestinienne du Nord. **Les rencontres avec cette délégation seront l'occasion de rappeler la nécessité d'en finir avec un blocus de Gaza illégitime et criminel, comme la volonté de voir parvenir les secours médicaux qui ont été mobilisés dans notre région face à la barbarie israélienne.**

Solidarité à Douai avec les handicapés de Gaza

AFPS Nord-Pas de Calais / groupe de Douai

Jeudi 12 janvier 2017 sont reçus à Douai deux responsables des handicapés de Gaza. Il s'agit de Darif Algarade, membre du Conseil d'Administration du club Salam (Paix) de Gaza et de Mohamed Shihada responsable dans le Club Salam de la ville de Gaza et qui a été blessé par les forces israéliennes lors de l'agression contre Gaza en juillet/août 2014.

La réalité concernant le territoire palestinien de Gaza c'est une population de maintenant plus de 2 millions d'habitants soumise depuis plus de 10 ans à un blocus impitoyable de la part de l'occupant israélien. Cette bande de terre est non seulement coupée du monde mais elle reste soumise à l'intervention militaire quasi quotidienne de l'armée israélienne contre des paysans qui cultivent leur terre. Ou celle de la marine qui s'attaque aux pêcheurs qui subissent eux aussi quasi quotidiennement des raids, y compris meurtriers, alors qu'ils ne dépassent pas la limite des 6 miles qu'Israël impose unilatéralement. Après le massacre de l'été 2014 Gaza n'est toujours pas reconstruit. **Pour ne citer que cet exemple, un rapport de l'ONU en novembre dernier indiquait que seulement 10% de l'eau y était potable. La volonté de l'occupant c'est de poursuivre le massacre. D'ailleurs régulièrement des raids israéliens frappent le territoire.**

Plus de 2200 morts à Gaza et des milliers de blessés durant le massacre israélien de l'été 2014, 100.000 personnes privées de maison. Et pas de véritable reconstruction. Cela veut dire que **c'est du côté de la mobilisation populaire que se trouve d'abord la solidarité avec la population de Gaza.**

Notre mobilisation douaisienne du 12 janvier se veut un témoignage mais aussi un encouragement à poursuivre la solidarité matérielle avec les handicapés victimes de la guerre israélienne en travaillant avec l'association Palmed France que dirige le Docteur Salem, l'APF du Douaisis et les nombreuses associations locales telles ACLIA, Mieux Vivre à Gayant et la Clef de l'espoir.

Nous exprimerons cette solidarité en présence des représentants de l'association APF (paralysés de France) à partir de 18 h Résidence Gayant et au centre-ville chez Aclia) à Douai en exigeant :

- **La liberté de circulation pour les secours pour Gaza**
- **La levée du blocus illégal et criminel d'Israël sur Gaza**
- **La naissance d'un partenariat avec APF Douai pour des dons en matériels de mobilité (chaises roulantes ...)**

Mobilisation BDS Etiquetage des produits des colonies israéliennes

Le directeur d'Auchan Sin le Noble répond au courrier qui lui a été envoyé, par l'AFPS Nord-Pas de Calais au moment des fêtes dans le cadre de la campagne nationale concernant l'étiquetage des produits des colonies dans les grandes enseignes de distribution.

Plusieurs relevés au rayon fruits et légumes faisaient état de produits étiquetés "Israël"

L'association s'est également adressée à la Direction Départementale de protection de la population du Nord qui a accusé réception de notre démarche militante qui a été menée aussi à Lidl Douai comme à Carrefour Market et Leclercq à Fives.

Le directeur de Auchan Sin affirme respecter la nouvelle législation c'est à vérifier bien entendu. **Une délégation douaisienne est toujours en préparation. Nous avons constaté début février qu'il n'y avait plus de produits étiquetés "Israël" au rayon fruits et légumes.**

La campagne se poursuit sur d'autres enseignes sur la métropole.

A noter aussi le rendez-vous BDS du 11 février à Lille Place des Buisses à 15 h.

Auchan Sin Le Noble

Centre Commercial Auchan
R.N.43
59450 Sin Le Noble
tél. : 03 27 99 98 97
fax : 03 27 92 98 03
Siret : 410 409 460 01101
N° E.A. : 001 456 A 5023



MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS LAROSIÈRE
ASSOCIATION France –Palestine Solidarité
MRES 23 rue Gosselet
59000 Lille

Pour faire suite à votre courrier, concernant les produits évoqués, en l'occurrence les kumquats, Auchan n'est pas importateur en France. Nous avons cependant vérifié auprès de nos fournisseurs qui nous ont garanti qu'ils étaient bien importés en conformité avec les réglementations douanières Françaises et Européennes.

De même, nos fournisseurs nous ont confirmé que le balisage de ces produits est bien en accord avec les règles du droit Européen et Français, en matière de droit de la consommation et en particulier au regard de l'indication de l'origine.

La mention de l'origine des produits que nous vendons est bien entendu une information que nous devons à nos clients. Nous avons fait évoluer nos outils de balisage magasin afin de répondre à l'avis du ministère de l'économie et des finances du 24/11/2016 ainsi qu'à la communication de l'U.E n°2015/C 375/05 du 12 novembre 2015.

Pour votre demande de retirer de la vente ces produits, nous ne pouvons pas répondre favorablement à votre demande. Auchan n'a évidemment pas de légitimité à s'exprimer sur le fond du sujet évoqué. La vocation d'Auchan en tant que commerçant, est de répondre dans chacun de ses magasins, aux attentes diverses de l'ensemble de ses clients, quelques soient leurs goûts ou leurs différents critères d'achat.

De façon générale, nous ne nous interdisons pas de commercialiser des produits légalement importés sur le territoire Français, à partir du moment où nous pensons qu'il peut satisfaire certains d'entre eux. Chaque consommateur est bien entendu libre de ne consommer que les produits qui correspondent à ses critères de choix.

Solidarité avec la Palestine

Boycott - Désinvestissement - Sanctions contre Israël

Israël poursuit sa politique de nettoyage ethnique de la Palestine commencée en 1947. Aujourd'hui, le massacre en Palestine se poursuit : depuis octobre, plus de 279 morts dont 79 enfants, plusieurs milliers de blessés et d'arrestations. La population, particulièrement la jeunesse, résiste à la colonisation et à l'occupation israélienne et lutte pour ses droits nationaux, dont le droit au retour (résolution 194 de l'ONU).

Les droits nationaux du peuple palestinien, comme ses droits humains les plus élémentaires, sont bafoués depuis près de 70 ans :

- Poursuite de la colonisation de la Palestine
- Occupation militaire permanente des terres palestiniennes
- Emprisonnement sans procès ni jugement, torture légalisée
- Annexion illégale de Jérusalem-Est
- Construction du mur illégal de l'apartheid
- Blocus illégal de Gaza
- Privation et vol des ressources naturelles palestiniennes (eau, terres agricoles, etc.)

Répondant à l'appel palestinien de 2005, nous appelons au BOYCOTT-DÉSINVESTISSEMENT-SANCTIONS (B.D.S.) contre Israël. Ce boycott, comme celui mené contre l'Afrique du Sud de l'apartheid, vise à isoler Israël et à le contraindre à respecter le droit international.

QUE FAIRE ?

- Rejoignez-nous, adhérez !
 Association France Palestine Solidarité 59 /62
www.nord-palestine.org
contact@nord-palestine.org
 Facebook : AFS 59/62
- Dénoncer la responsabilité des gouvernements et de nos représentants.
 Faire pression sur nos dirigeants.
- Faire des dons.
- Parrainer des prisonniers
- Renforcer le mouvement international BDS.
 Boycott, Désinvestissement, Sanctions contre Israël
www.bdsfrance.org
- Diffuser l'information et lutter contre la propagande des mots.
- Faire référence au droit international et exiger son application immédiate.



B.D.S

BOYCOTT • DÉSINVESTISSEMENT • SANCTIONS



Une campagne internationale citoyenne et non-violente pour contraindre Israël à respecter le droit

LES LIAISONS DANGEREUSES DES BANQUES FRANÇAISES AVEC LA COLONISATION ISRAÏELIENNE

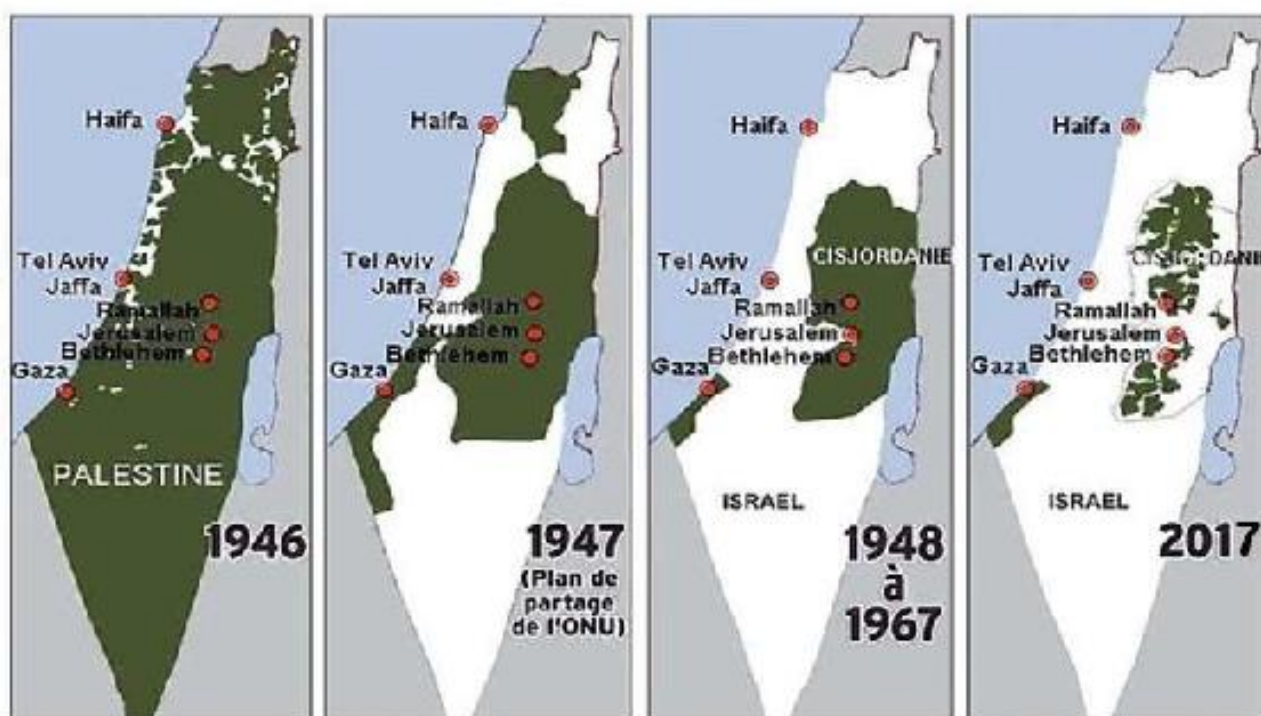


Le système bancaire israélien :

- Finance des programmes de construction de logement dans les colonies
- Accorde des crédits aux entreprises présentes dans les colonies
- Installe des agences bancaires dans les colonies

Certaines banques et assurances françaises ont des liens financiers avec ces banques et entreprises : Crédit Agricole, Société Générale, Banques Populaires-Calvados d'Épargne, BNP Paribas, Axa.

Ces banques et assurances françaises doivent mettre fin à tout lien avec ces banques israéliennes !



ÉVOLUTION DE LA PALESTINE DEPUIS 1946

**Israël prive les Palestiniens de leurs droits fondamentaux
NE SOYONS PAS COMPLICES !**

N'ACHETONS PAS

- ✓ Les fruits et légumes de la société **mehadrin**
(marques   )
- ✓ Les produits **sodastream**
- ✓ Les produits de beauté **AHAVA**
- ✓ Les médicaments **TEVA**

Lundi 13 février à 18 h à l'Hippodrome à Douai

Ciné-Débat « 3000 nuits »

AFPS Nord-Pas de Calais / Douai
Le 03 février 2017

Le film palestinien « 3000 nuits » de la réalisatrice Maï Masri sera projeté à l'Hippodrome à Douai, Place du Barlet, le lundi 13 février 2013 à 18 heures.

Cette soirée spéciale du lundi 13 prolonge la projection commerciale en cours commencée le 2 février et qui s'étale jusqu'au 7 février au cinéma Paul-Desmarets, de la scène nationale douaisienne. Fondé sur une histoire vraie, le film narre l'enfermement de Layal Asfour, jeune institutrice palestinienne, dans une prison de haute sécurité. Le film se déroule dans les années 1980. Il a reçu de nombreuses récompenses internationales dont 7 en France.

La projection du 13 février sera associée à un débat animé par les militants de Douai de l'Association France Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais. Ils feront part des réalités d'aujourd'hui dans des prisons israéliennes dans lesquelles il est estimé que 700.000 Palestiniens ont été contraints d'être enfermés depuis la création d'Israël.

Les prisons israéliennes, ce sont actuellement, selon l'association palestinienne de solidarité avec les prisonniers, Addameer: 7.000 prisonniers dont 400 enfants et 64 femmes. 720 sont en détention administrative donc emprisonnés sans jugement.

Ils feront part aussi des différents moyens, en particulier les parrainages, de nature à apporter la solidarité aux prisonnier(e)s palestinien(ne)s, comme des combats à mener pour le respect de leurs droits, comme ceux de l'ensemble de leur peuple.



**Rendez-vous donc à l'hippodrome
le lundi 13 février à partir de 17 h 30.**

Le prix d'entrée est fixé à 1 euro

Un appel à la souscription sera effectué afin de couvrir les frais.

Vous trouverez un stand de l'AFPS Nord-Pas de Calais avec la documentation sur les prisonniers palestiniens et les parrainages.

La collaboration militaire franco-israélienne doit cesser immédiatement

AFPS Nord-Pas de Calais - Lille le 18 novembre 2016

Un pas supplémentaire, d'une extrême gravité, est franchi par les plus hautes autorités de l'Etat dans le soutien qu'apportent les autorités françaises au régime d'apartheid imposé par Israël au peuple palestinien.

Non seulement les dirigeants français, sur la base de leur amitié avec Israël, s'efforcent que l'Etat criminel d'occupation reste dans une impunité indécente, et pourchassent avec une rare vigueur les soutiens du peuple palestinien qui se réclament du Boycott/Désinvestissement/Sanctions, **mais ils participent directement à l'effort de guerre d'occupation contre ce peuple. Cela disqualifie la proposition de conférence internationale pour la Palestine.**

Question écrite de M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord) publiée au JO le 06/12/2016

M. Jean-Jacques Candelier alerte M. le ministre de la défense à propos de la gravité des informations relayées dans certains médias faisant état d'entraînements d'avions militaires israéliens en France début novembre 2016. Le porte-parole de l'armée de l'air française aurait confirmé que cinq F16 E aux couleurs israéliennes ont effectué une campagne de « tir air-air » sur la base de Solenzara, au sud de la Corse. Le but de ces manœuvres est d'augmenter les capacités de manœuvre (et donc de frappe) de l'aviation israélienne, y compris ailleurs qu'en Méditerranée et au Moyen-Orient. C'est la première fois dans l'histoire de la défense des deux pays que des avions français et israéliens s'entraînent ensemble pour des simulations de combats aériens au-dessus du territoire français. Une telle coopération militaire avec l'armée qui a conduit les massacres de Gaza en 2008-2009, 2012 et 2014, est proprement scandaleuse. Elle a été annoncée le 20 novembre 2016, journée internationale des droits de l'enfant, ces enfants qui ont payé si cher les attaques de l'aviation israélienne contre Gaza. Il s'agit donc d'un pas supplémentaire franchi par le Gouvernement dans son soutien au régime colonial israélien et à un État qui foule au pied les résolutions de l'ONU et refuse de libérer les territoires occupés par la force armée. Il lui demande de faire la clarté sur la participation française à l'effort de guerre de la force d'occupation israélienne, ce qui prive la France de toute possibilité de prendre des initiatives de paix en rompant avant la politique étrangère de notre pays qui se veut équilibré. Il lui demande également des éclaircissements sur la prise en compte des conséquences de cette coopération militaire en ce qui concerne les menaces qui planent sur la Palestine, son peuple et toute la région.

Réponse de Monsieur Le Drian, ministre de la Défense publiée au JO le 24/01/2017

Les armées de l'air française et israélienne ont procédé à des entraînements communs menés depuis la base aérienne 126 de Solenzara, en Corse, du 2 au 11 novembre 2016. Dans le cadre de cet exercice, cinq appareils F15 israéliens ont été déployés aux côtés de Rafale français présents sur le site. La coopération militaire avec Israël est ancienne. Elle fait partie des relations bilatérales de défense que la France noue avec de très nombreux pays dans le monde. Ces relations se concrétisent par des échanges de niveau stratégique et des exercices comme celui effectué en Corse en novembre 2016. Cette coopération bilatérale s'inscrit dans le cadre strict de l'action diplomatique de la France.

Les échos de la rencontre de futsal à Armentières

Dès le début d'année 2017, les jeunes de l'Armentierois se sont mobilisés pour le soutien au peuple palestinien avec un tournoi de futsal salle Jean Rostand à Armentières, le 8 janvier, qui a connu un vif succès, à l'initiative des jeunes communistes.

A noter qu'il a été largement médiatisé. Un don a été effectué au profit de l'AFPS Nord-Pas de Calais. Cette mobilisation de la jeunesse dans le soutien au peuple palestinien est régulière dans notre région. Elle était déjà remarquée lors du rassemblement contre la collaboration militaire franco israélienne à Lille le 10 janvier 2016 :

Liberté hebdo 1255
20 au 26 janvier 2017

400 EUROS POUR LA PALESTINE

Les Jeunes communistes de l'Armentierois ont remis l'intégralité des bénéfices du tournoi de futsal organisé le 8 janvier à l'association France Palestine Solidarité. C'était samedi, à l'espace citoyen en présence de participants au tournoi ainsi que des représentants de l'association qui ont reçu un chèque de 400 €. Pour les Jeunes communistes, qui ont reçu des soutiens à droite comme à gauche, c'est « une réussite, et sûrement la première d'une série d'actions en faveur de la paix en Palestine ».



Armentières : les JC solidaires des Palestiniens



● Près de 150 participants ont animé le tournoi de futsal organisé le 8 janvier par les Jeunes communistes d'Armentières en faveur de la paix en Palestine. Les bénéfices de l'opération (400 euros) seront remis à l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) Nord-Pas de Calais le 28 janvier, à l'Espace citoyen d'Houplines.

AGENDA voir → www.nord-palestine.org/agenda.htm

Mardi 7 février à 18h30 au cinéma L'Hippodrome à **Douai**: Film « **3000 nuits** » de **Maï Masri**

Mercredi 8 février à **19h**, à l'Espace Culture Lille 1 à **Villeneuve d'Ascq** :
Spectacle-documentaire « **Débris Ravage** » d'Adeline Rosenstein

Samedi 11 février à **15h**, place des Buisses à **Lille** : **Action BDS**

Lundi 13 février à 18h au cinéma L'Hippodrome à **Douai**:
Film « **3000 nuits** » de Maï Masri et débat avec l'AFPS 59/62

Samedi 18 février de 10 à 13h, à la MRES à **Lille** :
Réunion « **Les liaisons dangereuses des banques françaises avec la colonisation israélienne** »

Samedi 4 mars, à **10h**, à la MRES à **Lille** : **CA de l'AFPS 59/62**

COTISATION ANNEE 2017

<http://www.nord-palestine.org/COTISATION2017.pdf>

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2016.

Le barème des cotisations est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Vous trouverez donc ci-dessous un bulletin à remplir et à nous envoyer à l'adresse qui figure dans l'entête.

Nom : **Prénom**

Adresse :

.....

Code Postal : **Commune :**

Tél. domicile : I ___ I ___ I ___ I ___ I ___ I Tél. mobile : I ___ I ___ I ___ I ___ I ___ I

E-mail : @

Profession : Année de naissance :

<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
1	Inférieurs à 500 € /mois :	10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois :	25 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois :	40 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois :	55 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois :	70 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois :	85 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois :	100 €
8	Supérieurs à 3 500 € /mois :	120 €

Signature

- Je cotise dans la tranche n°..... soit€
Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€)
et notre lettre électronique d'infos mensuelle.
@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @
- Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €.
- J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €
(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don)
- Je verse la somme totale de€**

Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20